

P 3 D

Patrimoine et développement *De l'Individu, de la Société, de l'Economie* **Comité de Sauvegarde du Vieux Grenoble**

MF/01-17

Lettre d'information n° 11

septembre 2001

Assemblée générale 2001

Elle a eu lieu le 15 mars dernier au Musée de l'ancien évêché, nous étions près de 80 adhérents présents ou représentés.

Après une remarquable conférence du Colonel Roger Martin, délégué militaire départemental sur les modalités et procédures de cession du patrimoine militaire devenu inadapté aux missions actuelles de l'armée, et en particulier des terrains Grenoblois (Alma, Bonne, Hôtel du gouverneur, Cercle militaire, St Egrève, les Sablons) nous avons abordé l'assemblée proprement dite. (Un compte-rendu détaillé de la conférence du Colonel Martin sera inséré dans notre prochain bulletin).

Le rapport moral a fait état de notre activité :

1. Action militante de valorisation du patrimoine Grenoblois : prix des 3 roses, fronton de l'hôpital, aménagement de l'axe Ste Claire - Notre Dame - Lavalette. Travail avec l'école d'architecture sur la réhabilitation du bâti dégradé, rencontre sur l'avenir des locaux du palais de justice, participation à la réflexion sur la caserne de Bonne, sauvegarde de la poudrière Vauban (voir plus loin). Récolte de la mémoire de Lustucru.

Une grande joie, après plusieurs années d'effort, l'adoption par le conseil municipal de la convention « cours et

passages ». Après le cycle de conférences et visite sur « Grenoble ville de garnison » nous espérons pouvoir réaliser une brochure mémoire. Enfin nous participons avec divers partenaires à une réflexion sur l'avenir de l'hypercentre : patrimonialité - convivialité - accessibilité ; attractivité du centre ville.

2. Autour de Grenoble et plus loin : les forts de la couronne Grenobloise, action sur l'environnement et le paysage, relation avec Chartreuse et Vercors, (lecture du paysage), participation au cycle de formation d'animateurs culturels... Et plus loin, la Combe de Lancey, Coublevie, Chatte, Corbelin.

3. Participation active et travaux en commun avec la FAPI (Fédération des Associations Patrimoniales de l'Isère), l'association « Patrimoine Rhône Alpin », la FNASSEM (niveau national) et bien sûr ALPYFORT (valorisation du patrimoine fortifié).

On a aussi parlé des projets dont il est question dans cette lettre.

XXX

L'avenir est assuré. Une équipe se met en place pour assurer le fonctionnement au quotidien. Nous avons bon espoir pour être enfin « chez nous », au 10 rue Chenoise.

Le prix des 3 roses

Cette année notre jury a couronné six réalisations qui sont apparues comme particulièrement réussies dans l'idée de la « valorisation » du patrimoine. Il s'agit :

- ◆ L'HOTEL DE L'EUROPE, 22 place Grenette (façade, entrée, hall dans l'esprit 1900)
- ◆ AGENCE AGIL immobilier, 16 rue Lesdiguières (mise au jour de deux arcades en briques)
- ◆ EMOTION MAGASIN, 25 rue de la Poste (restauration de la façade)

- ◆ SALSA MAGASIN, 32 rue St Jacques (façade et mur intérieur)
- ◆ MAGASIN DE THE rue Barnave (rénovation complète)

Par ailleurs le prix du comité ira cette année à la VILLE DE GRENOBLE pour la Médiathèque de l'Abbaye, 1 rue de la Bajatière. Ancien établissement thermal puis piscine, sa rénovation et son adaptation à un immeuble neuf a été bien réalisée dans l'esprit de l'ensemble.

Ces prix seront remis officiellement le 8 octobre 2001 à 18 heures.

Cours et passages

« Le 18 décembre 2000, le conseil municipal s'est réuni en séance publique, en l'hôtel de ville de Grenoble, sur la convocation de Mr le Maire, en date du 12 décembre 2000... », et voilà, on y est, après deux années de travail, voyages à Lyon, rencontres diverses...

« Valorisation du patrimoine architectural du centre ancien. Etablissement de convention « cours et passages » entre la ville de Grenoble et les copropriétés. »

De quoi s'agit-il ?

Faciliter la restauration des cours et passages ayant un intérêt patrimonial évident, et permettre leurs visites.

Comment ?

- Par le versement d'une subvention « à hauteur maximum de 30% du montant des travaux et des honoraires de maîtrise d'œuvre correspondants, pour tous les travaux de restauration des portes, porches et passages, de réfection des sols des cours et passages (y compris les réseaux) de l'éclairage des cours et des passages et la mise en valeur d'éléments architecturaux remarquables. Ces subventions viendront en complément des aides

éventuelles apportées par le dispositif d'aide au ravalement... »

- En demandant aux copropriétés d'ouvrir leurs cours et passages au public aux jours et heures fixées par la convention, en contrepartie de quoi la ville s'engage à participer aux frais induits (consommation d'électricité, nettoyage supplémentaire, enlèvement des graffitis...) et d'aider les copropriétés à protéger les accès à leurs parties privatives en prenant en charge l'installation de grilles en bas des cages d'escaliers équipées d'un dispositif de contrôle d'accès.

Ferons-nous de Grenoble un « Vieux Lyon » ? Non bien sûr, mais nous avons déjà un recensement de plus de 30 cours et passages qui mériteraient une attention particulière...

Poussez les portes, signalez nous vos découvertes, et surtout diffusez cette information. Notre centre ville vaut la peine d'être connu, notre vieille ville doit resurgir. Cette mise en valeur est facteur de vie pour le centre ancien.

Il nous faut persuader les copropriétaires de ces immeubles : cette convention doit déclencher des opérations de restauration qui liées aux aides aux

ravalements (délibération n°26 du conseil municipal du 25 septembre 2000) peut vraiment transformer ces quartiers, revaloriser les logements, revitaliser l'activité.

Dans cette perspective nous consacrerons le premier trimestre de l'année 2002 à une redécouverte de ces richesses et dès septembre prochain notre « siège social » sera implanté au cœur de ce quartier, au 10 rue CHENOISE.

La poudrière

Vous connaissez ? Cherchez bien. Pour la situer sur un plan de la ville il faut être devin... quant à la trouver « in situ » ! Allez va ! bien cachée derrière l'hôtel de police, à proximité de la cité administrative, rue du commandant l'Herminier, cachée sous des arbres impies... C'est ça !

Eh bien oui, ça c'est la poudrière !

xxx

Début 1970 elle avait failli disparaître dans l'aménagement du quartier ; il y avait une « casemate » occupée par un charbonnier, autrement dit rien qui vaille... On signe, on contresigne. Toutes les autorisations nécessaires : Etat, Région, Département, Ville... bientôt la direction des affaires sanitaires et sociales et celle du travail et de l'emploi seront bien logées. Et puis... Patatras !

Mais Maurice MERCIER alerte Robert BORNECQUE qui alerte lui-même le Préfet VAUDEVILLE, les travaux sont arrêtés. Jean COGNET l'architecte l'a vite compris ; il y aura de la place pour chacun.

La poudrière, c'est le seul témoignage du passage de VAUBAN à Grenoble. Venu inspecter les fortifications de la ville en 1692, et les jugeant très durement (elles avaient 100 ans !), il fit des plans, prescrivit des travaux... Quand il revient en 1700, pas grand chose n'avait été fait ; il refait plans et travaux... et à part quelques aménagements d'urgence, toujours rien, sauf deux poudrières, l'une à l'ouest qui a complètement disparu, et l'autre à l'est, c'est notre poudrière !

Une belle voûte en plein centre de 25 mètres de long s'élevant à 8 mètres, des murs de 3 m d'épaisseur. des contreforts, une corniche en doucine sculptée... 200m² couverts.

Avec la fédération ALPYFORT, nous avons constitué un groupe de travail pour rendre à la poudrière la place qui lui revient.

Valoriser l'environnement : aménagement des abords, reconstitution du sol en pavé dont il reste quelques traces, création d'un espace végétalisé au nord du bâtiment. Réalisation d'une couverture en lauzes d'ardoise (prévue par VAUBAN), dégagement d'une partie de la façade HAXO pour faire apparaître la façade du 17^{ème} et enfin remise en état de l'intérieur.

Ce qui pose la question de son utilisation... Lieu de réunion des associations patrimoniales, animations permanentes sur le passé des fortifications de la région et plus largement des Alpes ? Des consultations sont en cours...

Nos deux associations ont constitué un groupe de travail très remuant (qu'anime Jean COGNET !). Un projet très détaillé est chiffré dans les moindres détails. Nous en aurons subventions et crédits, quand nous aurons obtenu la « mise à disposition » de la Préfecture... c'est un vrai parcours du combattant, et c'est le général BARDE qui nous mène au combat. Dans cette équipe on trouve encore Mr PERRET, ancien des bâtiments de France, J-Pierre CHARRE, Maurice FOURNIER et Christophe BARBIER.

Projets d'activités

- **Les samedis 1^{er} et 8 décembre : LES ARTISANTS D'ART**

Cette visite a tellement eu de succès l'an dernier que nous nous devons de la reprendre, en l'enrichissant.

Rendez vous 10 rue Chenoise à 15 Heures.

Création d'objets originaux pour la décoration intérieure, restauration de meubles anciens, soufflage de verre, création de maroquinerie artisanale, encadrement, dorure et restauration de cadres, tableaux et lithographies, remise en état de sièges, ...

Ces artisans – artistes vous accueilleront dans leurs échoppes, vous montreront leurs techniques, vous expliqueront comment ils travaillent. Vous pourrez découvrir les arrières boutiques, les ateliers, entrer dans la réalité humaine de l'artisanat d'art en centre ville.

Vous pourrez vous faire plaisir en achetant une de leurs productions.

Ces visites seront gratuites

- **Fin janvier : conférence sur LES COURS ET PASSAGES.**

Les dates et lieux seront précisées ultérieurement.

Il y a une quinzaine d'années, Mr BORNECQUE avait rédigé pour notre bulletin une série d'articles faisant revivre la manière dont chaque époque a résolu ce problème crucial : Comment se rendre chez soi ?

On en retrouve dans les immeubles du centre ville des témoignages remarquables et significatifs.

Par ailleurs le service du patrimoine de la ville de Grenoble a réalisé un premier recensement de cours et passages méritant une attention particulière.

En réunissant ces travaux et ces compétences, nous pensons pouvoir organiser au cours du 1^{er} trimestre 2002 des conférences et des visites sur ces thèmes.

- **Aux beaux jours.**

Nous reprendrons le circuit de visite de l'arc oriental des restes urbains des enceintes successives de Grenoble, qui permet de voir, de la tour de l'Isle à la dernière porte Très-Cloître rue Malakoff, seize siècles de fortifications, en huit cents mètres de trajet.

Et pour suivre ces visites, nous pensons éditer un guide illustré.

- **Cette année verra l'édition d'une brochure sur le thème : GRENOBLE VILLE DE GARNISON.**

Nous y retrouverons les conférences Mr René FAVIER et du général ROUQUET, ainsi que l'itinéraire de visite que nous a fait découvrir Maurice FALCOZ-BADET. Tout cela englobé dans une présentation d'ensemble et illustrée de reproduction de cartes postales d'époque.

Une architecte du patrimoine à Grenoble

Depuis un an et demi, Sylvie AMSELEM, architecte du patrimoine, travaille à Grenoble.

Etre architecte du patrimoine, qu'est-ce que c'est ?

Etre architecte du patrimoine, d'abord, c'est une formation. Après mon diplôme d'architecte (DPLG), j'ai suivi l'Ecole de CHAILLOT : deux années sur les théories et techniques de restauration et mise en valeur du patrimoine architectural, protégé ou non.

Etre architecte du patrimoine, ensuite, c'est une expérience. J'ai travaillé, sous la direction d'architectes en chef des Monuments Historiques, sur des édifices religieux, civils et militaires, depuis le Nord-Cotentin (fortifications du XVIIème de l'île de Tatihou), jusqu'aux Hautes-Alpes (remparts de Mont-Dauphin et casernes du Fort des Trois Têtes à Briançon), en passant par la chapelle de Bellegarde-Poussieu, en Bièvre-Valloire.

Etre architecte du patrimoine, enfin, c'est une sensibilité. Ce n'est pas seulement, comme chez tous les architectes, une capacité à prescrire les interventions et diriger les entreprises, c'est aussi une approche personnelle, une exigence de qualité dans le détail, que l'on retrouvait dans la construction jusqu'au milieu du siècle.

Quel avenir pour les architectes du patrimoine ? Plus précisément, en quoi le nouveau Schéma Directeur de la région urbaine grenobloise influe-t-il sur la conservation du patrimoine ?

Le précédent Schéma Directeur, établi à la fin de la période de développement économique ayant suivi la deuxième guerre mondiale, essayait d'organiser « l'explosion urbaine », l'extension spatiale de la ville, dont on

n'imaginait pas qu'elle puisse être irréversible.

Depuis, la crise a rendu caducs ces schémas de développement. Car cette crise n'a pas été seulement économique, elle a aussi été culturelle, sociale, morale. Elle a amené un renversement des valeurs, notamment des relations entre la ville et l'espace.

Le nouveau SD. prend en compte ces renversements et, au lieu d'organiser l'expansion de la ville, propose de la limiter et de « cultiver » la ville existante. C'est à la fois une chance et une menace, car cela entraîne autant la possibilité de magnifier les héritages du passé que celle de les faire disparaître, au nom de la restructuration et de la densification.

Etre architecte du patrimoine, c'est précisément être capable d'identifier, dans la ville existante, les éléments architecturaux assurant la continuité des formes urbaines et de la société et, par là même, la capacité de progression de notre civilisation.

Pour vous, quel est le rôle du militantisme associatif ?

Suivre ce qui touche l'évolution architecturale de la ville et intervenir afin d'empêcher certaines erreurs, comme celle que montrera durant des décennies le marquage au sol de l'enceinte romaine sur le parvis de la cathédrale Notre-Dame, qu'a fustigé l'association patrimoniale grenobloise, à laquelle j'apporte mon concours.

Si l'on a besoin de vous, comment faire ?

Je suis prête à assurer, à travers l'association patrimoniale, dont l'actuel renouvellement me semble répondre aux évolutions de la société, une mission bénévole de conseil.

Interview par J.P.C.

Humeur

Place Notre Dame

Une excellente idée : matérialisé au sol le tracé de l'enceinte romaine non plus seulement par des clous, mais par un dallage particulier explicitant bien la forme et l'empreinte du rempart du 3^{ème} siècle avec l'espace de la Porterne, que l'on retrouve dans la crypte archéologique.

C'est génial mais...

Il est dommage que le matériau choisi évoque plus une terrasse de villa que ce qu'avait été notre rempart. Ce ne sont pas les témoignages que nous en avons qui manquent. Il était possible de s'inspirer des vestiges qui sont juste au

dessous, en reproduisant une « coupe » des remparts ; il était aussi possible de reproduire le parement employé pour recouvrir ces murs tel qu'il subsiste sur la portion de rempart situé dans le musée de l'ancien évêché.

Dommage !

Nous n'avons sûrement pas été assez attentifs au projet... nous aurions aussi pu être consulté. A notre connaissance ce « plus » n'apparaissait pas sur les plans qui nous avait été présentés de l'aménagement de l'ensemble Rue ALPHAND – Place LAVALETTE.

Nouvelle adresse

Ce sera le 10 Rue CHENOISE

Notre nouveau local sera implanté au 2^{ème} étage, dans une pièce de 55m² situé en plein cœur de ce Grenoble que nous voulons faire revivre. Au dessus du Verderet, au pied de la tour de Sassenage, cet espace est orné de poutres peintes, et inséré dans un immeuble du XVI^{ème} siècle. On y accède par une allée couverte de voûtes à nervures reposant sur des culs de lampes sculptés, une cour sur laquelle donnent des fenêtres à meneaux et 3 arcades, en rez-de-chaussée, et enfin la tourelle d'escalier polygonale avec ses fenêtres centrés sur l'arête de deux pans coupés et une porte sommée à la clef d'un petit écu.

Mais des travaux sont à faire. Ce local appartient à la mairie qui le met à notre disposition. Les travaux seront effectués au cours du 1^{er} semestre 2002 et nous ne pourrons emménager que l'été prochain.

En attendant, toutes les adhésions et courriers sont à adresser au 10 rue CHENOISE.

Dans l'attente du transfert du siège les accueils et permanences sont momentanément suspendus.

Local : 10 rue CHENOISE, 38000 GRENOBLE

Contacts : 04 76 42 54 13 ; 06 80 94 04 56 ; 04 76 47 51 56 ; 04 76 87 78 46

Cotisation valable de septembre à septembre

Association déclarée en Préfecture de l'Isère : n° 1/05220. Agréé au titre de l'article L 121-8 du code de l'urbanisme.